



**CE N'EST JAMAIS
ACCEPTABLE:**

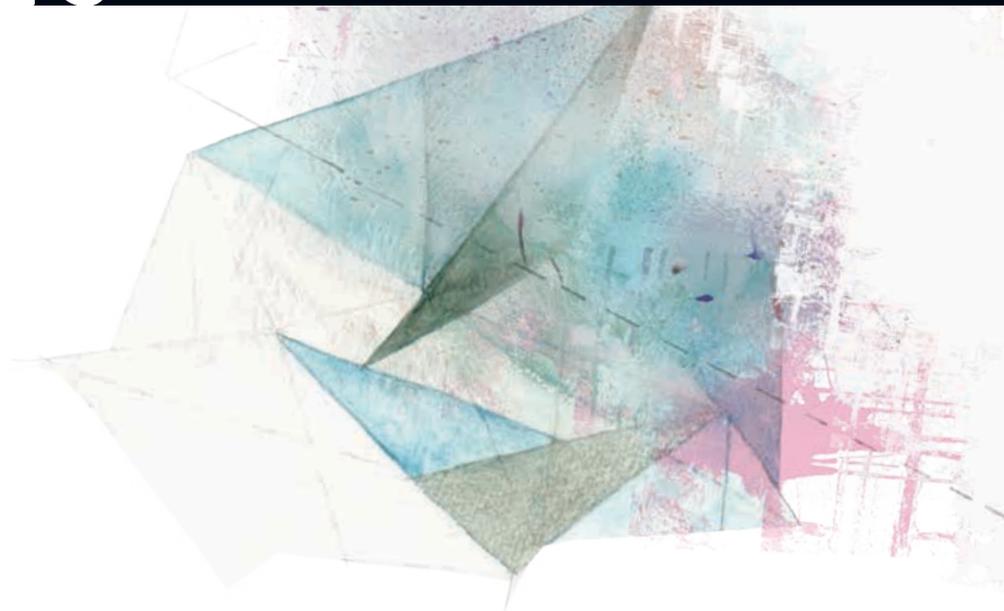
PLAN D'ACTION
POUR METTRE FIN
À LA VIOLENCE ET
AU HARCÈLEMENT
SEXUELS

MARS 2015



MESSAGE DE LA PREMIÈRE MINISTRE	2
MESSAGE DE LA MINISTRE	4
LA VÉRITÉ À PROPOS DE LA VIOLENCE ET DU HARCÈLEMENT À CARACTÈRE SEXUEL	6
COMPRENDRE LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT À CARACTÈRE SEXUEL	8
VERS L'AVENIR	10
MESURE DE LA RÉUSSITE	12
PRISE EN CHARGE DU PROBLÈME – PARTAGE DE LA SOLUTION	
SENSIBILISER DAVANTAGE LE PUBLIC	14
PLUS DE FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS.....	16
PLUS DE CHOIX ET DE MEILLEURS RÉSULTATS POUR LES VICTIMES DANS LE CADRE DU PROCESSUS JUDICIAIRE	20
SEMER LE CHANGEMENT GÉNÉRATIONNEL	22
LIEUX DE TRAVAIL PLUS SÉCURITAIRES	24
CAMPUS PLUS SÉCURITAIRES	26
PLUS D'AIDE ET UN MEILLEUR SOUTIEN POUR LES VICTIMES DANS LA COLLECTIVITÉ	29
DIRECTION ET RESPONSABILISATION	32
SE FAMILIARISER AVEC LA QUESTION PLUS VASTE DE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES.....	34

TABLE DES MATIÈRES



MESSAGE DE LA PREMIÈRE MINISTRE

2

CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE

LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT À CARACTÈRE SEXUEL sont une réalité dans chaque collectivité de cette province — et c'est inacceptable.

Après tout le travail effectué pour éradiquer la violence et le harcèlement à caractère sexuel — et la misogynie sous-jacente — il est difficile de croire que ces actes et ces idées sont encore omniprésents aujourd'hui.

Nous pouvons, et nous devons, nous améliorer à cet égard.

À titre d'étudiante, de mère, de dirigeante et de femme, je participe à cette lutte depuis des décennies. Aujourd'hui, à titre de première ministre de l'Ontario, je sais que nous devons agir ensemble pour changer les choses. Et nous devons agir maintenant!

Voilà l'objet du présent plan. Grâce à une gamme d'initiatives, nous sensibiliserons le public à la violence et au harcèlement à caractère sexuel en Ontario et remettrons en cause les normes et les croyances sociétales. Nous aiderons les victimes pour qu'elles soient mieux soutenues lorsqu'elles demandent l'aide dont elles ont besoin. Nous veillerons à ce que ceux qui sont suffisamment braves pour se manifester ne soient pas victimisés à nouveau par des systèmes qui sont censés les aider.

Nous voulons renforcer nos lois pour que nos lieux de travail soient exempts de violence et de harcèlement à caractère sexuel. Nous voulons améliorer la sécurité sur nos campus, où les agressions et le harcèlement sont trop présents, où on les signale rarement et où l'on s'en occupe peu.

Nous voulons par-dessus tout remettre en question et changer les attitudes et les comportements enracinés qui contribuent à la violence et au harcèlement à caractère sexuel. Parce que ces concepts s'enracinent tôt dans la vie, il est important que nos jeunes soient sensibilisés à l'égalité des sexes et aux relations respectueuses dès le départ.

Nous devons parler de violence et de harcèlement à caractère sexuel dans chaque collectivité, chaque salle de classe et chaque lieu de travail. Cette conversation doit inclure tout le monde — femmes, hommes, jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, nouveaux arrivants et membres de diverses communautés culturelles, Autochtones, minorités visibles et membres de la communauté GLBTQ.

Les dommages réels de la violence et du harcèlement à caractère sexuel ne sont pas visibles uniquement lorsque les médias et le

gouvernement en parlent, mais le fait que nous nous penchions une fois de plus sur ces problèmes nous rapproche de la société sécuritaire, juste et respectueuse en laquelle nous croyons et que les gens méritent.

Par le présent plan d'action, nous prenons des mesures pour faire mieux. Ce ne sont pas les premières mesures entreprises pour mettre fin à la violence envers les femmes et ce ne seront pas les dernières.

En tirant parti de ce qui fonctionne — ici et dans le monde — selon notre expérience, nous pouvons créer ensemble un lieu plus sécuritaire pour toute la population ontarienne.

La première ministre de l'Ontario,



KATHLEEN WYNNE

M E S S A G E D E L A

M I N I S T R E

4

C E N ' E S T J A M A I S A C C E P T A B L E

J'AI LE PLAISIR DE ME JOINDRE à la première ministre Kathleen Wynne pour présenter *Ce n'est jamais acceptable : Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels*.

En juin dernier, la première ministre Wynne m'a confié le mandat de poursuivre les efforts que déploie l'Ontario pour mettre fin à la violence envers les femmes. La violence à caractère sexuel est outrageusement présente dans notre société. Elle transcende toutes les couches sociales. Elle touche les personnes de tous âges et de tous milieux culturels. Elle a des effets dévastateurs sur la vie des victimes et de leur famille.

Le présent plan d'action s'appuie sur les points forts et les réussites du premier *Plan d'action contre la violence à caractère sexuel* (2011) de l'Ontario. Il reconnaît les progrès que nous avons accomplis ensemble et accentue notre engagement à mettre fin à la violence et au harcèlement à caractère sexuel.

Grâce à notre plan d'action, nous réfuterons des mythes et améliorerons le soutien offert aux victimes. Nous éduquerons et informerons une nouvelle génération de garçons et de filles, et tendrons la main aux diverses populations. Nous ferons preuve d'audace, de dynamisme et de modernisme dans nos efforts pour mettre fin aux agressions et au harcèlement à caractère sexuel.

Le gouvernement ne peut éliminer la violence à caractère sexuel seul. C'est pourquoi notre plan d'action demande à toutes et à tous d'être sensibles à ce problème et d'agir au nom des personnes qui font partie de leur vie et qui sont touchées par la violence et le harcèlement à caractère sexuel. Il demande que les dirigeants communautaires s'engagent à participer à sa mise en œuvre. Il reconnaît qu'une action sociétale collective peut faire de l'Ontario un endroit sécuritaire pour toute sa population.

J'aimerais remercier nos partenaires communautaires et les travailleurs de première ligne, ainsi que toutes les personnes œuvrant au sein des divers secteurs et collectivités qui, au fil des ans, ont mis leurs observations et leurs opinions à contribution pour cette cause importante, et qui soutiennent si habilement les femmes qui ont été victimes de violence à caractère sexuel ou qui sont susceptibles de l'être.

Je suis particulièrement reconnaissante envers toutes les femmes et tous les hommes courageux qui ont survécu à une agression sexuelle et partagé leurs expériences personnelles, souvent traumatisantes, pour aider à mettre fin à la violence. Il me tarde également de travailler avec les membres de la table ronde permanente sur la violence envers les femmes qui fourniront des conseils au gouvernement relativement aux questions relatives à la violence sexospécifique.

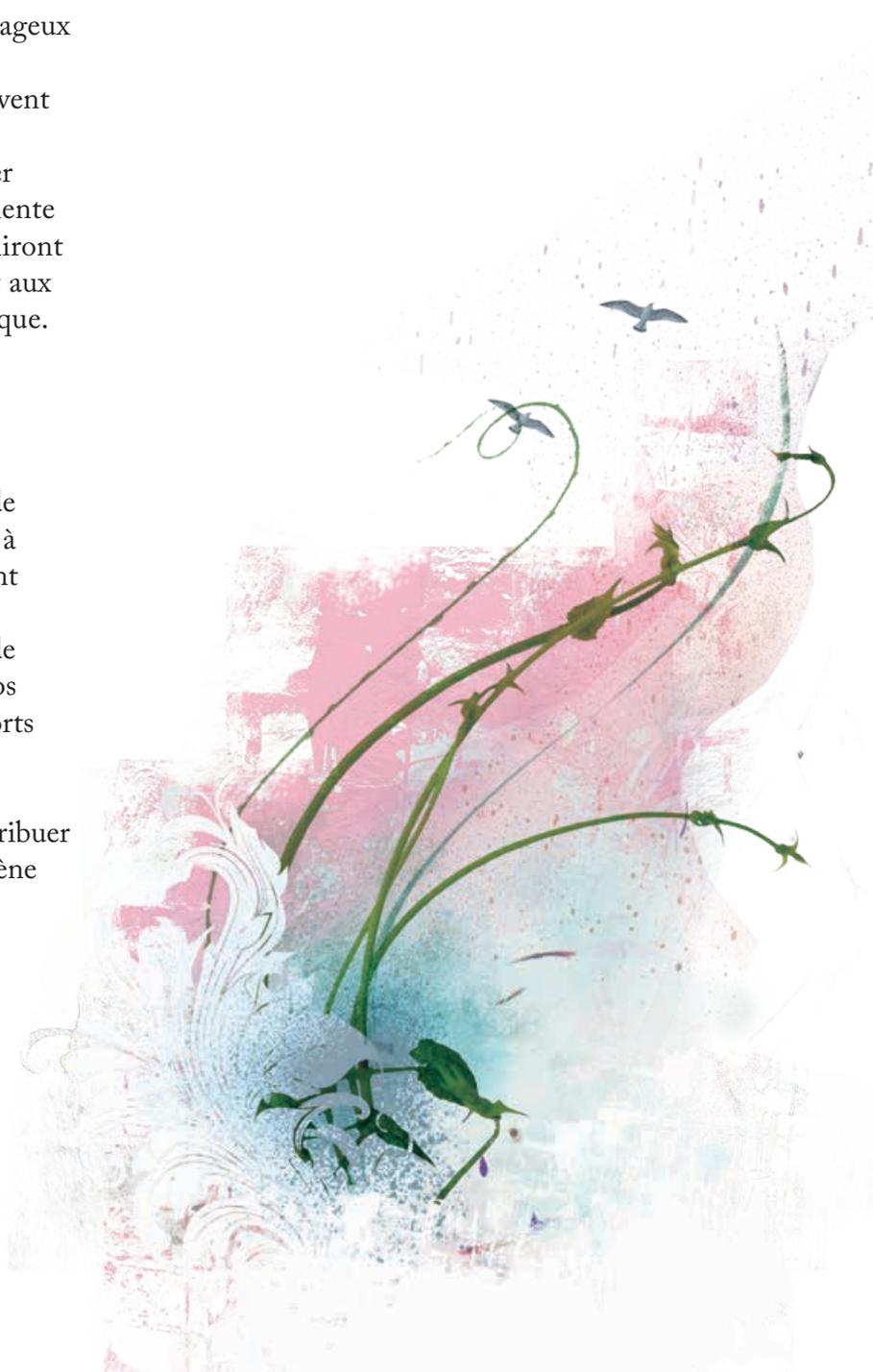
Nous croyons qu'il est urgent de mettre en œuvre notre plan d'action. Chaque nouvel article dans les médias et chaque nouveau signalement de victime d'actes violents ou de harcèlement à caractère sexuel nous forcent à reconnaître de nouveau qu'il y a énormément de travail à faire et qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir. La Direction générale de la condition féminine de l'Ontario suivra nos progrès et produira régulièrement des rapports à l'intention de la population ontarienne.

En travaillant ensemble, nous pouvons contribuer à ce que toute la population de l'Ontario mène une vie exempte de peur et de violence.

La ministre déléguée à la Condition féminine,



TRACY MACCHARLES



LA VÉRITÉ À PROPOS DE LA VIOLENCE ET DU HARCÈLEMENT À CARACTÈRE SEXUEL

POUR CHAQUE HISTOIRE ENTENDUE sur une amie attaquée la fin d'un premier rendez-vous, sur une étudiante victime d'agression pendant une fête sur un campus ou sur une collègue harcelée au travail, de nombreux autres incidents ne sont pas signalés aux autorités.

Très peu atteignent les tribunaux et trop de victimes n'ont pas accès au soutien et à des services de counseling. Cela signifie que les victimes n'obtiennent pas l'aide dont elles ont besoin et que les agresseurs ne sont pas tenus responsables.

! **UNE FEMME SUR TROIS SERA**
VICTIME D'UNE AGRESSION
SEXUELLE AU COURS DE SA VIE.

! MALGRÉ LE FAIT QUE LA VIOLENCE SEXUELLE EST SOUVENT NON DÉCLARÉE, DES RECHERCHES INDIQUENT QUE **460 000 AGRESSIONS SEXUELLES ONT LIEU CHAQUE ANNÉE AU CANADA**. SEULEMENT 33 AGRESSIONS SEXUELLES SUR 1 000 SONT DÉCLARÉES À LA POLICE, DANS 12 DE CES CAS DES ACCUSATIONS SERONT PORTÉES, SIX ABOUTIRONT DEVANT LES TRIBUNAUX ET SEULEMENT TROIS MÈNERONT À UNE CONDAMNATION.

Pourquoi? Parce qu'un trop grand nombre d'entre nous a des attitudes sexistes, misogynes et tout simplement inadmissibles envers les femmes, les hommes, les relations et le viol.

Nous avons tous entendu « non, c'est non », mais que ce passe-t-il si elle est saoule? Ou s'il est saoul? Et si elle avait promis d'avoir une relation sexuelle par texto — a-t-elle le droit de changer d'idée? En fait, tout ce qui ne ressemble pas à un OUI enthousiaste à l'idée d'une activité sexuelle précise n'est pas un consentement. Cependant, bon nombre d'entre nous sautent cette étape parce que nous n'avons pas ce qu'il faut pour comprendre et établir le consentement.

Les mythes, les mentalités et les comportements en matière de viol — si courants dans notre société — ont eu pour effet de minimiser la violence et le harcèlement à caractère sexuel. Ces normes empêchent les personnes de demander de l'aide ou de signaler une agression. Elles soutiennent une culture du viol qui a mené à la normalisation, voire à la tolérance, de la violence et du harcèlement à caractère sexuel. L'Ontario n'est pas un cas unique. Il s'agit d'un problème d'envergure nationale et internationale.

La plupart des gens s'accordent pour dire qu'une attention sexuelle non sollicitée est inacceptable. Nous savons cela. Nous le comprenons en théorie. Néanmoins, la réalité d'aujourd'hui est qu'un grand nombre de personnes dépasse la limite ou agit comme si ce n'était pas si important. Cela laisse les personnes qui sont les cibles d'agression ou de harcèlement à caractère sexuel avec un sentiment de culpabilité, de honte et de réticence à parler.

Nous pouvons toutefois faire quelque chose pour mettre fin à la violence et au harcèlement à caractère sexuel, ici, maintenant, dans notre propre province.

Comment? En remettant en question les mythes en matière de viol et les mentalités misogynes. Ce sont des comportements acquis que nous intégrons par des influences précoces : ce que nous voyons, ce que nous apprenons, ce que nous vivons. La remise en question et le changement nécessitent la sensibilisation accrue du public, une meilleure compréhension des relations saines et du consentement, ainsi que la conviction que toute personne a le droit d'être traitée avec dignité, égalité et respect.

Les initiatives énoncées dans le présent plan d'action touchent de nombreux aspects du problème par l'adoption de mesures de soutien destinées aux victimes, le changement des mentalités et l'amélioration de la sécurité dans nos lieux de travail, nos écoles, nos campus et nos collectivités. Ce plan est fondé sur notre croyance que nous avons tous — y compris les gouvernements, employeurs, partenaires du système judiciaire, chefs de file des collectivités, fournisseurs de services et autres — un rôle à jouer et que nous partageons tous la responsabilité de mettre fin à la violence et au harcèlement à caractère sexuel.

La route vers le succès commence par des discussions dans chaque collectivité, salle de classe et lieu de travail. Nous devons nous remettre en question afin de refléter l'égalité des sexes dans nos rôles de parents, d'enseignants et de policiers, ainsi que la façon dont nous offrons des services et du soutien aux victimes de violence et de harcèlement à caractère sexuel. Nous devons tous agir et dénoncer la violence et le harcèlement à caractère sexuel lorsque nous en voyons. Si nous réussissons, nous aurons aidé à bâtir un avenir sécuritaire, exempt de violence et de harcèlement à caractère sexuel pour nous-mêmes, nos enfants et nos petits-enfants.

! SELON UN EXAMEN MONDIAL DES DONNÉES DISPONIBLES RÉALISÉ EN 2013, **35 % DES FEMMES DANS LE MONDE ONT SUBI DE LA VIOLENCE PHYSIQUE ET (OU) À CARACTÈRE SEXUEL D'UN PARTENAIRE INTIME OU DE LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL D'UNE AUTRE PERSONNE.**

COMPRENDRE LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT À CARACTÈRE SEXUEL

LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL
CONSTITUE UN PROBLÈME GÉNÉRALISÉ
et profondément ancré. Elle transcende toutes
les couches sociales. Elle est vécue par les
femmes, les filles, les hommes et les garçons
de tous âges et de tous milieux culturels. Elle
peut se produire partout et à tout moment.
La violence à caractère sexuel est un crime.

! **DANS 99 % DES CAS**
D'AGRESSIONS SEXUELLES,
● L'AUTEUR EST UN HOMME.

! **LES FEMMES HANDICAPÉES SONT TROIS FOIS PLUS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONTRAINTES À AVOIR UNE RELATION SEXUELLE PAR LE RECOURS AUX MENACES OU À LA FORCE.**

La violence à caractère sexuel est une question de pouvoir et de contrôle, pas de désir sexuel. Il s'agit d'un geste d'agression commis contre une autre personne. Ce n'est jamais la faute de la victime. Ce n'est jamais acceptable.

Moins de 10 pour cent des agressions sexuelles commises au Canada sont signalées à la police, ce qui en fait l'un des crimes violents les moins déclarés. Nous savons que les victimes déclarent craindre qu'on ne les croie pas. Elles ont honte, se sentent coupables et craignent une révélation publique. Elles ont également mentionné que le processus du système judiciaire leur fait subir une nouvelle victimisation.

L'**agression sexuelle** est un crime en vertu du *Code criminel* du Canada. Elle est définie comme toute agression de nature sexuelle qui viole l'intégrité sexuelle d'une personne.

Le **harcèlement sexuel** est une forme de discrimination. Il met en cause des comportements non désirés qui intimident, offensent ou humilient une autre personne. Il peut causer des formes graves d'anxiété, de honte et de peur. Le cyberharcèlement est particulièrement dévastateur chez les jeunes.

La **culture du viol** est une culture selon laquelle les idées dominantes, les pratiques sociales, les images médiatisées et les institutions sociétales tolèrent implicitement ou explicitement l'agression sexuelle en normalisant ou en minimisant la gravité de la violence sexuelle commise par les hommes et en blâmant les victimes pour les abus qu'elles ont subis.



UNE FEMME SUR TROIS SERA VICTIME D'UNE AGRESSION SEXUELLE AU COURS DE SA VIE.

! **LES TAUX DE VICTIMISATION SONT CINQ FOIS PLUS ÉLEVÉS CHEZ LES FEMMES DE MOINS DE 35 ANS.**



VERS L'AVENIR

PAR L'ENTREMISE DE *CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE* : *PLAN D'ACTION POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE ET AU HARCÈLEMENT SEXUELS*, nous faisons notre part pour en arriver à un Ontario où tout le monde vit en sécurité, sans menace, sans peur ou sans expérience de violence et de harcèlement à caractère sexuel.



Le plan comprend des engagements envers les éléments ci-dessous.

1. ■ Déposer un projet de loi en vue de renforcer les dispositions relatives à la violence et au harcèlement à caractère sexuel au travail, sur les campus, dans le milieu familial et dans le processus de traitement des poursuites civiles.

2. ■ Lancer une campagne d'éducation et de sensibilisation du public dans toute la province afin de remettre en question les mentalités, de promouvoir un changement immédiat dans les comportements liés à la culture du viol et, à plus long terme, d'encourager un changement générationnel visant à mettre fin aux attitudes et aux comportements enracinés.

3. ■ Mettre au point des outils et définir des pratiques exemplaires qui soutiennent une réaction plus compatissante et plus sensible de la part des autorités d'application de la loi afin d'encourager plus de victimes à déclarer les agressions sexuelles.

4. ■ Augmenter le soutien et élaborer un modèle de poursuite plus efficace pour améliorer l'expérience des victimes au sein du système de justice pénale.

5. ■ Mettre à jour le programme de santé et d'éducation physique afin d'aider tous les élèves de la 1^{re} à la 12^e année à approfondir leurs connaissances à l'égard d'un grand nombre de questions importantes, y compris les relations saines et le consentement.

6. ■ Déposer un projet de loi pour exiger que les collèges et les universités travaillent avec les étudiants afin d'adopter des politiques à l'égard de la violence et du harcèlement à caractère sexuel applicables partout sur les campus et qui comprennent de la formation, de la prévention, des procédures de plaintes et des protocoles de réaction.

7. ■ Renforcer les services de soutien offerts par les centres hospitaliers de traitement des victimes d'agression sexuelle et de violence familiale pour maintenir un accès 24 heures sur 24, sept jours sur sept à d'excellents soins appropriés en temps opportun.

8. ■ Élaborer une formation à jour pour les travailleurs de première ligne dans les secteurs de la santé, des services communautaires, de l'éducation et de la justice pour qu'ils puissent mieux soutenir les victimes d'agression et de harcèlement à caractère sexuel, et élaborer une formation pour les travailleurs du secteur hôtelier afin de leur permettre de savoir comment porter secours lorsqu'ils se retrouvent en situations risquées.

9. ■ Stabiliser et augmenter le financement des centres communautaires destinés aux victimes d'agressions sexuelles.

10. ■ Créer un programme pilote pour fournir gratuitement des conseils juridiques indépendants aux victimes d'agression sexuelle dont les causes donnent lieu à des procès criminels.

11. ■ Organiser une table ronde permanente pour faire de l'Ontario le chef de file canadien des questions de violence envers les femmes.

12. ■ Rendre les lois du travail plus sévères afin de renforcer l'application de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et établir un Code de pratique visant à aider les employeurs à élaborer des politiques relatives au harcèlement sexuel plus strictes.

13. ■ Lancer un fonds de mobilisation créative qui soutient les artistes de l'Ontario pour qu'ils élaborent des projets qui suscitent une conversation et un dialogue sur les enjeux du consentement, de la culture du viol et de l'inégalité des sexes.



MESURE DE LA RÉUSSITE

NOTRE GOUVERNEMENT EST CONVAINCU
que son plan d'action nous aidera à mettre fin à
la violence et au harcèlement à caractère sexuel.



Afin de nous assurer qu'il nous permette de respecter notre engagement à l'égard d'un Ontario plus sécuritaire et plus juste, nous surveillerons les progrès et les résultats et présenterons un rapport à la population ontarienne un an après la mise en œuvre du plan. Nous surveillerons nos progrès de diverses façons, notamment :

- en intégrant des indicateurs de rendement afin de mesurer les résultats des nouvelles initiatives du plan d'action;
- en réalisant des enquêtes et des sondages afin d'évaluer les expériences et les opinions de la population ontarienne concernant la violence et le harcèlement à caractère sexuel, par exemple, le changement des comportements à l'égard des mythes en matière de viol, ainsi que la réduction de la vulnérabilité des femmes et des filles dans différentes collectivités;
- en effectuant un suivi de la filière hiérarchique et en travaillant avec les partenaires du secteur pour évaluer si le plan d'action réussit à améliorer les résultats et les expériences des victimes de violence et de harcèlement à caractère sexuel;
- en cernant les virages culturels grâce à une analyse des données qui permettra de déterminer si :
 - › davantage de victimes d'agression et de harcèlement à caractère sexuel demandent de l'aide et accèdent à du soutien et à des services;
 - › davantage de victimes de violence et de harcèlement à caractère sexuel se manifestent, racontent leur histoire et se sentent appuyées dans leur démarche;
 - › davantage de spectateurs sentent qu'ils ont le pouvoir d'intervenir dans le cadre d'incidents de façon sécuritaire et efficace.



PRISE EN CHARGE
DU PROBLÈME –
PARTAGE DE LA
SOLUTION

SENSIBILISER DAVANTAGE LE PUBLIC

SENSIBILISER DAVANTAGE LE PUBLIC sur la violence et le harcèlement à caractère sexuel constitue l'une des clés du changement. Nous pouvons le faire de nombreuses façons, par exemple en enseignant à nos enfants comment établir des relations saines et égales ou en démontrant les effets dévastateurs de la violence sexuelle et les conséquences traumatisantes du harcèlement.

- ! **TRAÇONS-LES-LIMITES/DRAW-THE-LINE** EST UNE CAMPAGNE CONTINUE QUI REMET EN QUESTION LES MYTHES COURANTS SUR LA VIOLENCE SEXUELLE ET DONNE
- AUX PERSONNES QUI CÔTOIENT DES FEMMES ET DES FILLES LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR INTERVENIR EFFICACEMENT.

! **ÇA COMMENCE AVEC TOI. ÇA RESTE AVEC LUI/IT STARTS WITH YOU, IT STAYS WITH HIM** EST UNE CAMPAGNE MÉDIATIQUE SOCIALE EN LIGNE QUI ENCOURAGE LES HOMMES À ÊTRE DES EXEMPLES POSITIFS POUR LES GARÇONS ET À LEUR ENSEIGNER DES NOTIONS SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES, LE CONSENTEMENT ET LES APTITUDES RELATIONNELLES.

Nous devons intervenir lorsque nous voyons ce comportement et l'arrêter avant même qu'il ne survienne. Ce n'est jamais acceptable.

En plus de publier le présent plan d'action, notre gouvernement lance une campagne multimédia d'éducation et de sensibilisation du public pour faire participer toute la population ontarienne à une discussion sur la prévention de la violence et du harcèlement à caractère sexuel.

Cette campagne s'attaque au cœur du problème en remettant en question les comportements actuels, et en indiquant le rôle de chacun pour les changer.

Pour ce faire, nous allons :

- continuer de financer les campagnes de sensibilisation du public actuelles, y compris celles à l'intention des spectateurs, qui encouragent les gens à remettre en question les mentalités et les normes qui perpétuent la violence à caractère sexuel, et à intervenir de façon sécuritaire et efficace;
- mettre en œuvre une campagne de sensibilisation du public visant à assurer que les victimes savent qu'elles ont le droit de recevoir du soutien après avoir signalé une agression à la police;



LES FEMMES HANDICAPÉES SONT TROIS FOIS PLUS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE CONTRAINTES À AVOIR UNE RELATION SEXUELLE PAR LE RECOURS AUX MENACES OU À LA FORCE.

15

! **KIZHAAY ANISHINAABE NIIN/I AM A KIND MAN (JE SUIS UN HOMME GENTIL)** EST UNE CAMPAGNE QUI ENCOURAGE LES HOMMES, LES JEUNES ET LES GARÇONS AUTOCHTONES À DÉNONCER LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES.

PRISE EN CHARGE DU PROBLÈME – PARTAGE DE LA SOLUTION

CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE

PLUS DE FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS

LORSQU'UNE VICTIME de violence sexuelle se tourne vers les services à sa disposition, une intervention sensible et appropriée de la part des fournisseurs de services est essentielle pour l'aider à prendre le chemin de la guérison, sans égard au type d'aide recherchée.

- ! À L'AUTOMNE 2015, NOTRE GOUVERNEMENT TIENDRA UN SOMMET PROVINCIAL SUR LA VIOLENCE ET LE HARCÈLEMENT À CARACTÈRE SEXUEL. CE SOMMET RÉUNIRA DES CENTAINES DE DIRIGEANTS COMMUNAUTAIRES – ET PLUS GRÂCE À LA WEBDIFFUSION EN DIRECT – AFIN DE DISCUTER DES PLUS RÉCENTES INITIATIVES NATIONALES ET INTERNATIONALES VISANT À **SOUTENIR LES VICTIMES ET À METTRE UN FREIN À LA VIOLENCE ET AU HARCÈLEMENT À CARACTÈRE SEXUEL.**

! NOUS CRÉERONS UNE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE CONSTITUÉE DE MEMBRES DU CORPS POLICIER, DE RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE LA LOI, AINSI QUE DE REPRÉSENTANTS D'ORGANISMES DE SERVICES AUX VICTIMES ET DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES QUI METTRA EN LUMIÈRE DES PRATIQUES EXEMPLAIRES ET DES PROTOCOLES QUI POURRONT ÊTRE PARTAGÉS À L'ÉCHELLE DE LA PROVINCE, **AFIN D'ASSURER DE MEILLEURS RÉSULTATS POUR LES VICTIMES.**

Notre plan d'action comprend ce qui suit :

- une formation pour les travailleurs de première ligne dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la justice et des services communautaires afin d'aider à changer les normes et à améliorer les réactions envers les victimes de violence à caractère sexuel, ainsi qu'à aider les travailleurs du secteur hospitalier à intervenir en toute sécurité s'ils sont témoins de violence sexuelle ou d'une situation à risque;
- une formation sur les soins tenant compte des traumatismes à l'intention des professionnels de la santé mentale et de la lutte contre la toxicomanie;
- une formation normalisée des policiers visant à s'assurer que ces derniers comprennent la victimisation et adoptent une réaction compatissante et responsable envers les victimes d'agression sexuelle;
- une formation améliorée pour les procureurs de la Couronne et les policiers ayant pour but d'assurer que les causes d'agression sexuelle sont traitées de façon rapide et efficace, et que l'on porte attention aux besoins des victimes;

- une formation pour les travailleurs de soutien afin que ceux qui travaillent avec des populations vulnérables soient aptes à détecter la violence et le harcèlement à caractère sexuel et à y réagir;

- l'élaboration de documents de formation destinés aux nouveaux enseignants pour les aider à comprendre les causes profondes de la violence et du harcèlement à caractère sexuel.







SENSIBILISATION DU PUBLIC

POLITIQUES POSTSECONDAIRES

AMÉLIORATION DES POURSUITES

LOIS DU TRAVAIL PLUS SEVERES

RÉSEAUX COMMUNAUTAIRES

RELATIONS SAINES

PRISE EN CHARGE
DU PROBLÈME—
PARTAGE DE LA
SOLUTION

PLUS DE CHOIX ET DE MEILLEURS RÉSULTATS POUR LES VICTIMES DANS LE CADRE DU PROCESSUS JUDICIAIRE

CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE

CERTAINES VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE affirment que le fait de passer par le système judiciaire peut être presque aussi traumatisant que l'agression elle-même. La nature souvent longue et publique d'un procès, le fait de revivre les événements au moment du témoignage, les méthodes utilisées pendant les interrogatoires

et les contre-interrogatoires — tous ces éléments peuvent causer une détresse extrême et, souvent, semblent injustes aux yeux des victimes.

Les victimes d'agression sexuelle devraient se sentir en sécurité de se présenter à la police et méritent une intervention rapide et empreinte de dignité de la part du système judiciaire. En outre, leurs agresseurs doivent être tenus responsables.

NOTRE GOUVERNEMENT TRAVAILLE DE CONCERT AVEC LE BARREAU DU HAUT-CANADA ET LES FACULTÉS DE DROIT **POUR FAIRE EN SORTE QUE TOUS LES AVOCATS DE LA PROVINCE RESPECTENT LEURS RESPONSABILITÉS PROFESSIONNELLES ET LES LOIS CANADIENNES SUR LA PROTECTION DES VICTIMES DE VIOL** QUI LIMITENT L'UTILISATION DES ANTÉCÉDENTS RELATIFS AU COMPORTEMENT SEXUEL D'UNE VICTIME COMME PREUVES DANS LES CAUSES CRIMINELLES.

Pour renforcer la réponse du système judiciaire, nous :

- présenterons un modèle de poursuite amélioré pour les causes d'agression sexuelle, y compris :
 - › un groupe consultatif sur l'agression sexuelle pour fournir des conseils juridiques et stratégiques aux procureurs de la Couronne plaidants;
 - › un programme de mentorat pour les procureurs de la Couronne qui n'ont jamais travaillé à des poursuites pour agression sexuelle;
 - › de la formation et la collecte de données pour assurer que les victimes ont accès à un système amélioré;
 - › une ressource pour les victimes qui explique la fonction du procès criminel, les rôles et les obligations des participants au procès ainsi que le droit d'être en sécurité et traité avec courtoisie par toutes les personnes participant à l'instance. La ressource fournira également aux victimes et à leurs avocats des renseignements sur quoi faire si les choses ne se passent pas bien;

Ce modèle repose, en partie, sur notre expérience avec les mesures prises pour rendre le système de justice pénale de l'Ontario davantage à l'écoute des victimes de violence familiale.

- créerons un programme pilote pour fournir gratuitement des conseils juridiques indépendants aux victimes d'agression sexuelle dont les causes donnent lieu à des procès criminels;

La Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels est un tribunal administratif qui entend les demandes soumises par les victimes de crimes violents ou les membres de la famille de victimes décédées des suites de crimes violents, y compris de violence sexuelle. Elle procure une modeste compensation financière aux victimes conformément à la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels. En 2013–2014, la CIVAC a reçu environ 3 400 demandes, tenu un peu plus de 3 200 audiences et versé plus de 28 millions de dollars aux victimes ou à leur famille.

- modifierons la *Loi de 2002 sur la prescription des actions* pour éliminer le délai de prescription dans les poursuites civiles pour agression sexuelle;
- éliminerons le délai de prescription de deux ans actuellement établi pour les demandes présentées à la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels* pour les crimes se rapportant à des actes de violence sexuelle;
- élaborerons des outils destinés aux policiers pour améliorer la réaction à la violence à caractère sexuel en faisant appliquer la loi par l'intermédiaire d'un examen exhaustif des défis, des possibilités et des pratiques exemplaires liés aux enquêtes.

NOTRE GOUVERNEMENT PASSERA EN REVUE LES DISPOSITIONS DU CODE CRIMINEL DU CANADA ET ÉLABORERA DES RECOMMANDATIONS POUR QUE LES LOIS FÉDÉRALES SOIENT MODIFIÉES AFIN **D'AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE DES PERSONNES VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE À L'INTÉRIEUR DU SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE.**

PRISE EN CHARGE
DU PROBLÈME –
PARTAGE DE LA
SOLUTION

CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE

SEMER LE CHANGEMENT GÉNÉRATIONNEL

LES ATTITUDES ET LES COMPORTEMENTS ACQUIS TOUT AU LONG DE LA VIE se solidifient à un jeune âge. Pour qu'un changement systémique et générationnel se produise, il est important que les jeunes apprennent à adopter des comportements respectueux dès le départ.

! IL Y A 47 % DES CRIMES VIOLENTS COMMIS CONTRE DES FILLES DE MOINS DE 12 ANS QUI SONT DE NATURE SEXUELLE.

Nous présentons ces idées dans les écoles et les salles de classe grâce au plan d'action comme suit :

- en mettant à jour le programme de santé et d'éducation physique afin d'aider les élèves à acquérir une compréhension des causes profondes des inégalités entre les sexes et, à un très jeune âge, des relations saines et du consentement;
- en veillant à ce que tous les élèves apprennent des concepts, en fonction de leur âge, qui aborderont des questions comme le bien-être physique et affectif, la santé mentale, la sécurité en ligne, l'orientation sexuelle, l'équité et l'inclusion;
- en établissant des ressources pour aider les enseignants à mettre en œuvre le nouveau programme et pour aider les parents à soutenir l'apprentissage de leur enfant;
- en créant des activités et des ressources afin de sensibiliser les élèves en les faisant participer;
- en donnant aux élèves la possibilité de diriger des projets et des activités de recherche qui appuient l'établissement de relations saines et de milieux scolaires sécuritaires et inclusifs.

En septembre 2014, deux élèves de 8^e année, Tessa Hill et Lia Valente, ont démarré une campagne médiatique sociale intitulée « We Give Consent », qui vise à encourager le gouvernement à intégrer le concept du consentement et des relations saines dans le programme scolaire de santé et d'éducation physique actualisé de l'Ontario. Ces filles veulent sensibiliser davantage les gens et s'assurer que les élèves apprennent en classe ce que l'on entend par « demander la permission » et « donner son consentement », et que l'absence d'un « non » ne signifie pas « oui ». Leur pétition a recueilli plus de 40 000 signatures et le programme de santé et d'éducation physique (lancé en février 2015) couvre ces importants enjeux.



! LES FILLES ÂGÉES DE 12 À 17 ANS SONT HUIT FOIS PLUS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE VICTIMES D'UNE AGRESSION SEXUELLE OU D'UN AUTRE TYPE D'INFRACTION SEXUELLE QUE LES JEUNES GARÇONS.

PRISE EN CHARGE DU PROBLÈME – PARTAGE DE LA SOLUTION

CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE

LIEUX DE TRAVAIL PLUS SÉCURITAIRES

TOUS LES EMPLOYÉS ont droit à un lieu de travail sain et sécuritaire, exempt de violence et de harcèlement à caractère sexuel. Notre gouvernement prend cette question très au sérieux.

Le harcèlement sexuel au travail peut nuire à la dignité. Il peut empêcher les gens d'exécuter leurs tâches de façon efficace et d'atteindre leur plein potentiel, ainsi que compromettre leur capacité à gagner leur vie. Si on ne s'en occupe pas, le harcèlement au travail a également le potentiel de se transformer en comportement violent.

! **VINGT-HUIT POUR CENT DES CANADIENNES ET DES CANADIENS** AFFIRMENT AVOIR DÉJÀ REÇU DES AVANCES SEXUELLES IMPORTUNES ET DES DEMANDES DE FAVEURS SEXUELLES OU S'ÊTRE FAIT DIRE DES PAROLES À CONNOTATION SEXUELLE AU TRAVAIL.

Les travailleurs de l'Ontario méritent des lieux de travail plus sécuritaires, c'est pourquoi nous :

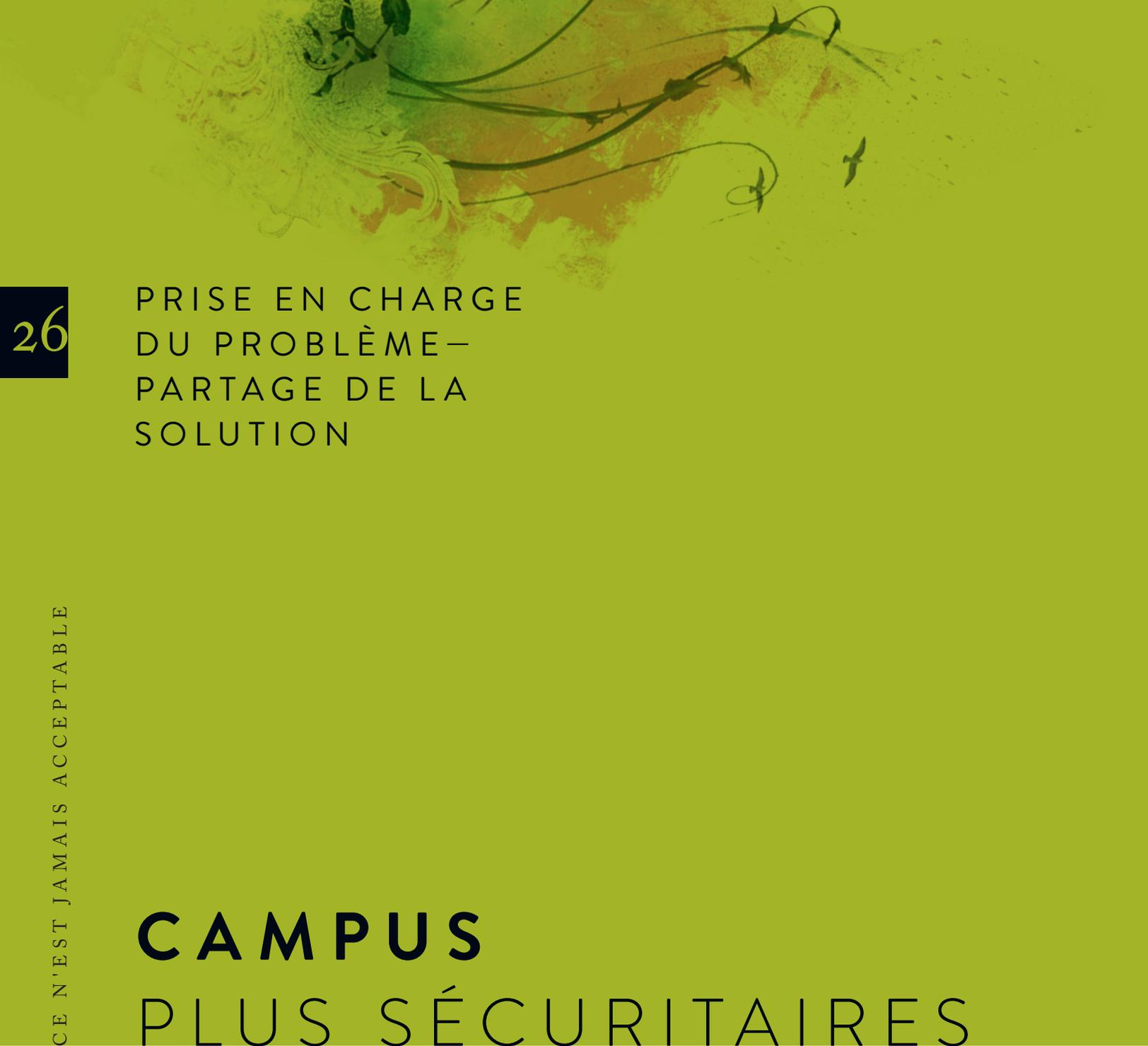
- déposerons un projet de loi pour renforcer la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* afin d'y inclure une définition du harcèlement sexuel. Ce projet comprendrait des exigences explicites à l'intention des employeurs en matière d'enquête sur le harcèlement au travail, y compris les plaintes de harcèlement sexuel dans le lieu de travail et le règlement de ces problèmes; ainsi que l'obligation pour les employeurs de déployer tous les efforts raisonnables pour protéger les travailleurs contre le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, au travail;
- créerons un nouveau code de pratique pour les employeurs en vertu de la Loi, qui décrira les mesures que les employeurs peuvent prendre pour observer la Loi et qui les aidera à rendre leurs lieux de travail plus sécuritaires pour tous les employés;
- mettrons sur pied une équipe spéciale d'application de la loi composée d'inspecteurs formés pour traiter les plaintes de harcèlement au travail, y compris le harcèlement à caractère sexuel, et mettre en application à l'échelle de la province les dispositions de la Loi relatives au harcèlement;
- élaborerons des documents pédagogiques pour aider les employeurs à créer un lieu de travail plus sécuritaire, exempt de harcèlement.

NOUS TENIR NOUS-MÊMES RESPONSABLES

Les politiques, les procédures et les programmes de formation destinés au personnel politique et élaborés par le gouvernement de l'Ontario sont présentement examinés et renforcés pour assurer des lieux de travail exempts de discrimination, de violence et de harcèlement.

La première ministre de l'Ontario, les ministres et tous les députés gouvernementaux sont tenus de suivre une formation visant à sensibiliser les gens à la violence et au harcèlement à caractère sexuel au travail et à les prévenir. Tous les membres du personnel des bureaux des ministres et du bureau de la première ministre ont reçu une formation sur la prévention de la discrimination, du harcèlement et de la violence en milieu de travail.

La fonction publique de l'Ontario, l'un des plus importants employeurs de la province, a élaboré un Plan d'action pour la prévention du harcèlement à caractère sexuel. Ce plan comprend des politiques d'examen visant à aborder plus en profondeur le harcèlement sexuel au travail; des services et du soutien à l'intention des employés, notamment pour s'assurer qu'ils peuvent faire part de leurs préoccupations ou signaler les problèmes en toute sécurité; ainsi qu'une campagne visant à accroître la sensibilisation, à augmenter la responsabilisation et à favoriser un changement de comportement au travail.



PRISE EN CHARGE
DU PROBLÈME—
PARTAGE DE LA
SOLUTION

CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE

CAMPUS PLUS SÉCURITAIRES



POUR DE NOMBREUX ÉTUDIANTS,
l'université ou le collège marque un jalon
important dans leur vie. Lorsqu'ils s'intègrent
à une nouvelle communauté sur un campus,
nous savons que beaucoup trop souvent, ils
doivent apprendre à naviguer dans la culture
du viol ou à survivre à une expérience de
violence ou de harcèlement à caractère sexuel.

! SELON LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS, UN GRAND NOMBRE D'AGRESSIONS SEXUELLES COMMISES SUR LES CAMPUS SE PRODUISENT AU COURS DES HUIT PREMIÈRES SEMAINES DE COURS. LA SEMAINE D'ORIENTATION EST UN MOMENT STIMULANT, MAIS ELLE PRÉSENTE AUSSI UN PLUS GRAND RISQUE D'AGRESSION SEXUELLE SUR LES CAMPUS. C'EST POURQUOI, EN SEPTEMBRE 2015, **TOUS LES COLLÈGES ET TOUTES LES UNIVERSITÉS PARTICIPERONT À UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DE PORTÉE PROVINCIALE.**

Il s'agit d'un problème. Nous le savons. Les universités et les collèges le savent. Qui plus est, les étudiants le savent.

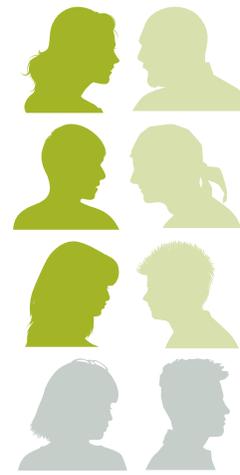
Il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau. Les leaders étudiants lancent des appels à l'action depuis des décennies. Le moment d'agir est maintenant venu.

Nous voulons éliminer la culture du viol sur les campus. Nous voulons des milieux d'apprentissage sécuritaires et respectueux. Nous souhaitons que toutes les étudiantes et tous les étudiants de chaque université et collège de l'Ontario puissent étudier, acquérir des connaissances et profiter pleinement de la vie de campus, sans subir ni violence ni harcèlement à caractère sexuel. Nous savons que, pour y parvenir, nous devons travailler ensemble à trouver des solutions.

Les campus ontariens devraient être sécuritaires pour tous. Nous :

- déposerons un projet de loi exigeant que les collèges et les universités adoptent une politique en matière d'agression sexuelle élaborée à partir des commentaires des étudiantes et étudiants, et qu'elle soit renouvelée — avec leur participation — tous les quatre ans;

- nous assurerons que chaque campus ait en place des procédures de traitement des plaintes et des protocoles d'intervention clairement énoncés, une formation et des programmes de prévention efficaces, ainsi que des services et du soutien accessibles aux victimes 24 heures sur 24, sept jours sur sept;



DANS LES TROIS-QUARTS DES CAS D'AGRESSIONS SEXUELLES, **LA FEMME CONNAÎT SON AGRESSEUR.**

- exigerons que les universités et les collèges publient des rapports destinés au public sur la violence sexuelle, ainsi que sur les initiatives en cours visant à lutter contre la violence et le harcèlement à caractère sexuel, et leur efficacité;

- soutiendrons les initiatives prises par les collèges et les universités pour réduire la violence et le harcèlement à caractère sexuel, ainsi que garantir la sécurité des campus;

- nous assurerons que toutes les étudiantes et tous les étudiants aient obtenu des renseignements sur la prévention de la violence et du harcèlement à caractère sexuel et soient informés des ressources et du soutien offerts, depuis leur première semaine d'orientation et tout au long de l'année, pour toutes les années d'étude.

! EN 2013, LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE DE L'ONTARIO A PUBLIÉ UN GUIDE VISANT À APPUYER LES EFFORTS CONTINUS DÉPLOYÉS SUR LES CAMPUS AFIN DE RÉDUIRE LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL. **INTERVENIR CONTRE LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL : GUIDE DE RESSOURCES POUR LES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS DE L'ONTARIO** FOURNIT DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES POUR ÉLABORER OU AMÉLIORER LES POLITIQUES DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL ET LES PROTOCOLES D'INTERVENTION. LE GUIDE SERA RÉVISÉ ET MIS À JOUR RÉGULIÈREMENT.

PROGRAMME S.A.F.E.
(SEXUAL ASSAULT FREE
ENVIRONMENT) DE
L'UNIVERSITÉ DE GUELPH

Le programme S.A.F.E. encourage les relations saines et le consentement dans la communauté universitaire de Guelph. Il éduque les étudiantes et étudiants sur les questions d'agression sexuelle, de consentement, de relations saines et de violence à l'endroit du conjoint. En collaboration avec des partenaires des campus et de la collectivité, il élabore et propose des ateliers et des événements en faveur d'un milieu exempt d'agressions sexuelles. Il présente également le principe du consentement à toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'Université de Guelph au cours de leur première année sur le campus avec le programme Can I Kiss You? faisant partie du The Date Safe Project.



PLUS D'AIDE ET UN MEILLEUR SOUTIEN POUR LES VICTIMES DANS LA COLLECTIVITÉ

LORSQU'UNE PERSONNE EST VICTIME de violence à caractère sexuel, elle peut avoir besoin d'aide et de soutien provenant de sources multiples pour des besoins médicaux, émotifs ou juridiques. Elle peut avoir besoin de consulter des conseillers et d'un endroit sécuritaire où loger.

Par-dessus tout, les victimes ont besoin de sentir qu'elles n'ont rien fait de mal et qu'elles ne sont pas seules. Des services et des personnes sont mis à la disposition des victimes dans les collectivités de l'ensemble de l'Ontario pour leur offrir aide et soutien.



AU CANADA, SEULEMENT
33 AGRESSIONS SEXUELLES
 SUR 1 000 SONT DÉCLARÉES
À LA POLICE ET SEULEMENT
TROIS MÈNENT À UNE
CONDAMNATION.

Les victimes de violence à caractère sexuel ont des besoins complexes. Dans les cas graves, elles pourraient avoir besoin d'un accès à des soins d'urgence, à une intervention de crise, à des services de consultation spécialisés en traumatisme, à une collecte de preuves médico-légales et à un suivi médical. Nous savons que les organismes communautaires répondent souvent à ces besoins, mais nous savons également que nous pouvons et devons faire mieux. Notre gouvernement réagira par l'intermédiaire de son plan d'action afin :

- de permettre aux 42 Centres d'aide immédiate aux victimes d'agression sexuelle de l'Ontario d'aider plus de personnes grâce à un financement accru et à une meilleure coordination communautaire;
- d'augmenter le financement et les services des 35 Centres de traitement des victimes d'agression sexuelle et de violence familiale en milieu hospitalier;
- de continuer d'offrir d'excellents soins spécialisés en temps opportun dans tous les Centres de traitement des victimes d'agression sexuelle et de violence familiale et tous les hôpitaux, conformes aux pratiques exemplaires internationales et aux normes de soins;
- d'élaborer des documents spécifiquement conçus pour les intervenants en protection de l'enfance ainsi que les jeunes pris en charge et quittant la prise en charge qui sont particulièrement vulnérables à la violence et au harcèlement à caractère sexuel, afin de s'attaquer aux risques particuliers auxquels ils sont confrontés.

LES CONSÉQUENCES PHYSIQUES D'UNE AGRESSION À CARACTÈRE SEXUEL PEUVENT COMPRENDRE UNE BLESSURE CORPORELLE, UNE INFECTION TRANSMISSIBLE SEXUELLEMENT ET UNE GROSSESSE NON DÉSIRÉE. LES CONSÉQUENCES PSYCHOLOGIQUES, QUI PEUVENT ÊTRE GRAVES ET SE MANIFESTER À LONG TERME, COMPRENNENT NOTAMMENT L'ANXIÉTÉ, LES ATTAQUES DE PANIQUE, LES TROUBLES DE L'ALIMENTATION, L'ABUS D'ALCOOL OU D'AUTRES DROGUES, LA DÉPRESSION OU D'AUTRES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE.

Nous voulons que les femmes et les filles, les hommes et les garçons sachent qui appeler et vers qui se tourner s'ils ou elles (ou quelqu'un qu'ils ou elles aiment) sont victimes de violence sexuelle. Ils doivent également pouvoir entrer rapidement et facilement en contact avec un système de soutien.

Le gouvernement doit jouer un rôle important afin d'améliorer les initiatives communautaires et de faciliter la coordination et la prestation des services. Grâce à notre plan d'action, nous pourrons :

- veiller à ce que des services de consultation et des lignes d'aide — qui existent actuellement dans plusieurs secteurs — soient coordonnés et intégrés;
- continuer d'offrir des services en plus de 150 langues;
- présenter un Fonds d'innovation afin d'évaluer de nouvelles démarches en matière de prestation de services fondée sur des pratiques exemplaires internationales, par exemple, des carrefours communautaires;
- concentrer davantage l'accent des 48 comités communautaires de coordination de la lutte contre la violence familiale de l'Ontario — qui œuvrent à l'échelle locale pour prévenir la violence familiale et mieux servir les femmes victimes de violence conjugale — sur la violence à caractère sexuel;
- apporter des modifications à la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation* afin de permettre aux locataires victimes de violence familiale ou sexuelle de rompre leur bail moyennant un préavis inférieur à 60 jours.



DIRECTION ET RESPONSABILISATION

À L'AUTOMNE 2015, après la consultation avec des experts, des victimes et des parties prenantes concernées, notre gouvernement déposera un projet de loi qui, s'il était adopté, renforcerait les répercussions du plan d'action et garantirait l'obtention de résultats, là où la force de la loi est nécessaire.



Afin d'assurer la réalisation efficace du plan d'action, nous soutiendrons sa mise en œuvre par les mesures suivantes :

- le Comité directeur interministériel de lutte contre la violence faite aux femmes, présidé par la ministre déléguée à la Condition féminine, qui surveillera et vérifiera la mise en œuvre;

- un comité composé de hauts dirigeants de la fonction publique de l'Ontario coordonnera les activités entre les ministères et assurera la mise en œuvre efficace à partir des paliers supérieurs de la fonction publique;

- un comité multipartite de dix personnes formulera des recommandations visant à prévenir la violence et le harcèlement à caractère sexuel, à améliorer les interventions auprès des victimes ontariennes de violence et de harcèlement à caractère sexuel et à chercher des moyens de modifier les normes et les obstacles qui empêchent les victimes de se manifester. Son rapport sera déposé en décembre 2015;

- le Groupe de travail mixte sur la prévention de la violence contre les femmes autochtones élabore une stratégie à long terme pour mettre fin à la violence faite aux femmes autochtones. Il met au point une stratégie particulière visant à mettre fin à la violence à caractère sexuel.

VIOLENCE SEXUELLE ENVERS LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES. NOUS EXIGEONS DES RÉPONSES...

Le gouvernement de l'Ontario se joint aux autres provinces et territoires pour demander au gouvernement fédéral d'appuyer la demande des organismes autochtones nationaux de tenir une enquête publique nationale sur les disparitions et les meurtres de femmes et de filles autochtones au Canada. Nous devons faire la lumière sur ce problème dévastateur, écouter et apprendre, et prendre collectivement des mesures énergiques pour mettre un terme à cette violence.

L'Ontario poursuit sa collaboration avec les autres provinces et territoires à l'élaboration d'un Plan d'action socioéconomique pour les femmes autochtones afin de s'attaquer à certaines des causes profondes de la violence, y compris l'examen des questions du logement, de l'éducation, de l'emploi et de la pauvreté. Le 27 février 2015, la première ministre de l'Ontario et les ministres concernés ont assisté à la première table ronde nationale sur les femmes et les jeunes filles autochtones disparues ou assassinées afin de participer à une discussion visant à coordonner les mesures d'élimination et de prévention de la violence faite aux femmes et aux jeunes filles autochtones. C'est la première initiative du genre.



SE FAMILIARISER AVEC LA QUESTION PLUS VASTE DE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

NOUS SAVONS QUE LES AGRESSIONS ET LE HARCÈLEMENT À CARACTÈRE SEXUEL sont des manifestations de la misogynie et de la culture du viol. Nous savons également que le changement social à l'égard de ces problèmes ne peut survenir indépendamment des autres problèmes d'inégalité des sexes.

Provoquer le virage des normes culturelles ciblées dans ce plan d'action nécessitera également notre engagement à l'égard de ces enjeux plus vastes.

■ À cette fin, nous tirerons parti des connaissances et de l'expertise des personnes qui se trouvent aux premières lignes. Au moyen du plan d'action nous mettrons sur pied une table ronde permanente sur la violence envers les femmes réunissant les parties intéressées, qui fournira des conseils au gouvernement sur les problèmes actuels et émergents de violence sexospécifique. Cette table ronde sectorielle est composée d'experts en prévention et en réaction contre la violence sexospécifique, dont les connaissances sont essentielles au travail que poursuit le gouvernement pour mettre fin à la violence et au harcèlement à caractère sexuel.

Le Plan d'action ontarien pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels représente une série d'engagements, ainsi qu'une feuille de route sur laquelle fonder le travail à faire. Par-dessus tout, il s'agit d'un appel à l'action lancé à la population ontarienne pour qu'elle effectue un changement social important et progresse.

La violence et le harcèlement à caractère sexuel — tout comme la violence familiale, la traite de personnes aux fins d'exploitation sexuelle, même l'écart salarial — sont liés à l'inégalité entre les sexes. Pour réaliser de véritables progrès en tant que société, il est essentiel que nous abandonnions les idées nuisibles à propos des sexes, que nous soyons conscients des comportements et des mentalités qui, même subtilement, encouragent la misogynie et que nous nous efforcions de les repousser.

Nous pouvons changer les choses. Notre plan d'action nous mène dans la bonne direction.



Toutefois, pour vraiment faire une différence, pour réellement mettre fin à la violence et au harcèlement à caractère sexuel, nous devons nous engager à agir ensemble.

C'est pourquoi nous demandons aux spectateurs de passer à l'action, aux collectivités et au système de justice de mieux soutenir les victimes, aux parents et aux enseignants de semer un changement générationnel quant au consentement et aux relations saines, et aux lieux de travail et aux campus de veiller à la sécurité personnelle de leurs employés et de leurs étudiants.

Nous avons la volonté et nous avons les possibilités. Faisons-le pour nos sœurs, nos filles, nos frères et nos fils. Faisons-le pour nos collègues de travail, nos amis sur le campus et nos voisins.

Opposez-vous — avec nous — et affirmez que la violence et le harcèlement à caractère sexuel ne sont jamais acceptables.





JANICE KUN est une illustratrice ontarienne primée, dont le travail fondé sur des techniques mixtes repose sur un savant mélange de photographie, de dessin manuel et de collage numérique.

Pour ce projet, son illustration représente une démarche conceptuelle face à l'urgence de prendre des mesures pour contrer les problèmes de violence et de harcèlement à caractère sexuel.

Trois personnes travaillent ensemble pour restructurer un paysage qui bouge de manière rythmée, depuis l'obscurité d'un arrière-plan géométrique abstrait vers une image aux couleurs plus vives et plus éclatantes composée de formes organiques. Leur dialogue déclenche le processus de changement par l'écriture d'un nouveau scénario, la réalisation au rouleau d'un nouvel horizon et la culture d'une nouvelle plante.

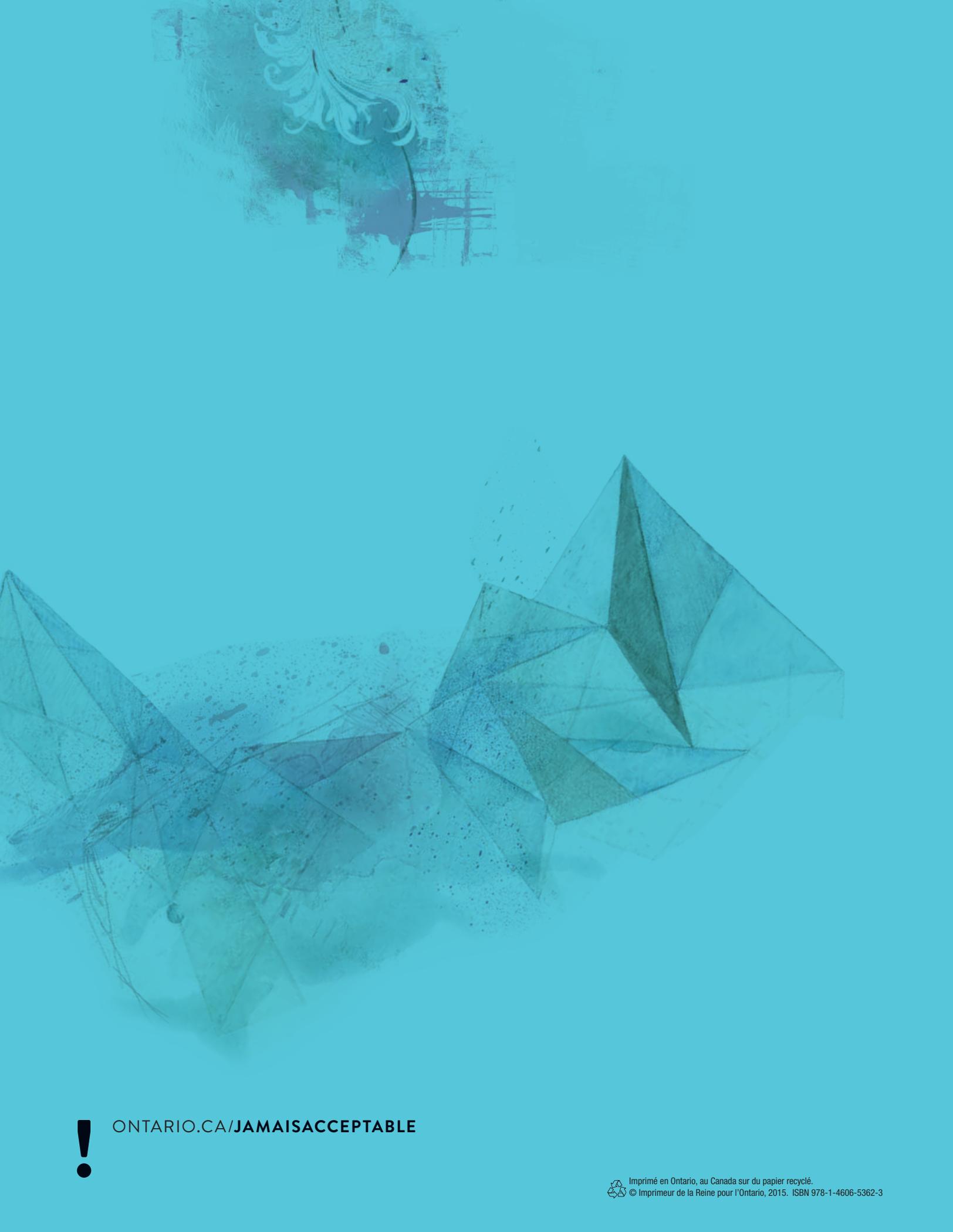
CE PLAN D'ACTION EST LE DÉBUT
D'UN CHANGEMENT, et non la fin. Un réel
changement nécessite un engagement soutenu
pendant un grand nombre d'années. Il exige
un dévouement et un soutien à l'intérieur
comme à l'extérieur du gouvernement.

Nous reconnaissons la contribution des
personnes dont le travail fait déjà de
l'Ontario un lieu plus sécuritaire, et nous
appuyons les victimes de toute la province
qui savent qu'elles méritent mieux.

Nous sollicitons toute la population
ontarienne pour qu'elle rende ce changement
concret par ses gestes et ses croyances.
Nous n'y arriverons pas sans vous.

À SUIVRE...





[ONTARIO.CA/JAMAISACCEPTABLE](https://ontario.ca/jamaisacceptable)